

INNOVATEURS RICES EN RÉSIDENCE

APPEL À PROPOSITIONS Hiver 2022 Binôme #3 au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Financé par FRQ et Institut TransMedTech

Date limite de dépôt: 3 mars 2022 à 16h00

**Programme d'innovation collaborative pour mieux soutenir, implanter et valoriser
les innovations en santé au Québec !**

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'île-de-Montréal



Conseil de
l'innovation
du Québec



Pôle créativité
et innovation



Québec
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



Sommaire

Raison d'être du programme	2
Objectifs de parcours et impacts attendus	3
Structure du parcours	4
Les partenaires	5
Candidat(e)s admissibles	6
Critères de sélection	8
Présentation d'une demande	10
Procédure de dépôt pour l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e)	11
Cycle de sélection et échéances	12
Pour plus d'informations	12
Annexe 1 : Parcours des Innovateur(trice)s en résidence	
Annexe 2 : Niveaux de maturité des projets ou innovations des entrepreneur(e)s	
Annexe 3 : Liste détaillée des partenaires du programme	

Cet appel à proposition est destiné au troisième parcours du Programme d'Innovateur(trice)s en résidence pour l'année 2022-2023 au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS-CCOMTL) et comporte l'ensemble des informations utiles sur le programme ainsi que la procédure pour déposer une demande de bourses.

Raison d'être du programme

Dans un contexte de besoins toujours grandissants et de ressources limitées, l'innovation est un incontournable pour maintenir et améliorer la santé de la population.

L'innovation et l'entrepreneuriat en santé sont complexes parce qu'ils se butent à de multiples défis, que ce soit lors de codéveloppement de nouveaux produits et services ou lors de leur introduction et de leur adoption dans les systèmes de santé. (Bohmer, 2016; Project Leaders International, 2015; Ramdas, 2017).

Toutes les politiques et nouvelles initiatives économiques gouvernementales pointent dans la même direction : créer de nouvelles innovations en santé, mais le faire en collaboration synergique entre industries, institutions et patient(e)s-familles et universités en insistant sur le support à la commercialisation, maillon faible de la chaîne de valeur de l'innovation québécoise. Cette capacité de commercialisation pourrait être facilitée par des expert(e)s en entrepreneuriat en santé.

C'est pourquoi, le programme Innovateur(trice)s en résidence a été mis sur pied. Innovateur(trice)s en résidence est un programme de formation et d'accompagnement pour les personnes en entrepreneuriat appariées à des étudiant(e)s aux cycles supérieurs en proximité des milieux de pratique, avec une grande accessibilité aux clinicien(ne)s, chercheur(euse)s fondamentaux et gestionnaires en santé. Ce programme a pour but d'encadrer et d'accompagner dans un milieu réel de futur(e)s entrepreneur(e)s afin de propulser l'innovation en santé et de valider, *in situ*, par la preuve de concept et le prototypage en action, la pertinence et la performance des innovations en santé pour favoriser une valorisation optimale. Avec pour but de transformer le système de santé, le rendre plus transformant en bonifiant avec des innovations (innovation comme un vecteur de transformation).

Destiné aux entrepreneur(e)s et étudiant(e)s aux cycles supérieurs en gestion, ce programme comporte une résidence en milieu clinique de 18 mois ou moins au CIUSSS-CCOMTL pour, notamment, créer une connaissance de l'innovation entrepreneuriale en milieu de santé par le biais de livre blanc, thèse et/ou publication académique.

Objectifs et impacts attendus

Pour une durée de 18 mois, ces innovateur(trice)s en résidence choisiront une innovation et travailleront en équipes interdisciplinaires afin de mieux définir, améliorer et valider ces innovations en santé et leur modèle d'affaires, incluant :

- Le contexte et les besoins précis des divers segments de clientèles ciblées ;
- Une innovation démontrant son efficacité et son utilité clinique ainsi que les économies ou des gains d'efficacité de santé des innovations en condition réelle d'utilisation ;
- Le raffinement du produit ou service en incluant les utilisateur(trice)s (ex. patient(e)s-familles, clinicien(ne)s) ;
- La proposition de valeur pour satisfaire aux besoins de façon optimale ;
- Les stratégies et canaux de distribution ;
- L'intérêt des clientèles ciblées ;
- Les activités, ressources, partenaires et initiatives clés ;
- Une stratégie de valorisation avec un modèle de revenus et de dépenses viables pour une commercialisation réussie.

Les impacts et résultats anticipés de ce programme sont :

a) Pour les entrepreneur(e)s et les PME

- Accélération de la validation clinique, de l'adoption et de la valorisation d'innovations en santé pour améliorer la santé et le bien-être de la population ;
- Propulsion des succès de nouvelles startups et entrepreneur(e)s en santé ;
- Mise en valeur de vitrines locales et de rayonnement des innovations en santé produites localement ;
- Création d'expériences concrètes de gestion de l'innovation par un pairage avec des mentor(e)s sénior(e)s et les activités de la communauté de pratique du CIUSSS-CCOMTL et l'équipe de son incubateur, OROT¹.

b) Pour les étudiant(e)s et partenaires universitaires

- Création d'expériences concrètes de gestion de l'innovation par un pairage avec des entrepreneur(e)s et mentor(e)s sénior(e)s notamment au sein d'OROT¹, pour les étudiant(e)s aux cycles supérieurs ;
- Contribution à la translation et la valorisation de la recherche en gestion de l'innovation en santé ;
- Insertion dans de nouveaux réseaux d'action.

c) Pour les établissements de santé, les universités et l'écosystème de l'innovation en santé

- Contribution au gain de performance pour l'établissement de santé (ex. budget de l'unité de soins ou encore à l'échelle de l'établissement) ;
- Développement des programmes d'innovation et d'entrepreneuriat en place ;
- Contribution au développement d'une main-d'œuvre qualifiée en gestion de l'innovation et entrepreneuriat en santé ;
- Contribution à la recherche appliquée et au transfert de connaissances en gestion de l'innovation en santé ;
- Réflexion sur les évolutions opérationnelles et organisationnelles susceptibles d'améliorer l'adoption des innovations et la collaboration avec les PME québécoises.

¹ OROT est un incubateur de santé connectée qui vise à mettre en commun les efforts de cliniciens, d'utilisateurs finaux, d'entrepreneurs et d'innovateurs afin de co-crée et en définitive, d'implanter des technologies qui améliorent la qualité de vie des usagers. <https://orot-jgh.org/fr/>

Structure du parcours

Le parcours de l'entrepreneur(e) et de l'étudiant(e) est décrit dans l'Annexe 1.

Le parcours, qui se déroulera au CIUSSS-CCOMTL, est structuré en trois grandes étapes qui sont décrites dans le tableau ci-dessous par ordre chronologique d'apprentissage. Durant le parcours, l'étudiant(e) et l'entrepreneur(e)** en résidence développeront et testeront les aspects (décrits ci-dessous) en mode itératif. L'utilisation des méthodologies de *design thinking*, de proposition de valeur, de modèle d'affaires et de mission seront des outils utilisés pour développer et tester ces aspects.

Pour l'entrepreneur(e)**	Pour l'étudiant(e)
<ul style="list-style-type: none"> → S'initier au milieu clinique et à l'innovation en santé de l'entrepreneur(e) et de son entreprise → Établir un plan de projet en collaboration entre l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e) → Identifier les cadres administratifs, juridiques et institutionnels concernés → Définir et valider les indicateurs de performance selon l'innovation → Se familiariser avec les approches empathiques, <i>Design Thinking</i>, (<i>business et/ou mission model canvas...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> → S'initier au milieu, à l'innovation de l'entrepreneur(e) → Établir un plan de projet commun établi en collaboration avec l'entrepreneur(e) et avec la direction du programme de l'étudiant(e) ou la direction de recherche (alignement avec le projet d'études) → Identifier les cadres administratifs et institutionnels concernés → Définir et valider les indicateurs de performance selon le projet
<p>Pour l'entrepreneur(e)** et l'étudiant(e) conjointement - DÉVELOPPEMENT EN MODE ITÉRATIF ET DÉFINITION -</p>	
<ul style="list-style-type: none"> → De la proposition de valeur (démonstration de l'efficacité et l'utilité clinique et les économies ou de gains d'efficacité de santé des innovations en condition réelle d'utilisation) → Des canaux de distribution Des clients Des clientèles cibles → De la structure des coûts Des flux de revenus → Des ressources clés Des activités clés Des partenariats → Analyse des cadres administratifs, institutionnels, légaux et organisationnels concernés 	
Pour l'entrepreneur(e)**	Pour l'étudiant(e)
<ul style="list-style-type: none"> → Deux pratiques du <i>pitch</i> devant un groupe de mentors → <i>Pitches</i> à des investisseur(e)s / utilisateur(trice)s 	<ul style="list-style-type: none"> → Proposition de plan d'actions → Livrables à déterminer selon le plan de projet commun
<p>**Versements des bourses conditionnels à l'approbation du projet par le comité d'éthique du CIUSSS-CCOMTL **</p>	

Les partenaires du programme

[CHUM](#), [CHU Sainte-Justine](#), [CIUSSS-CCOMTL \(et son incubateur de santé connectée - OROT¹\)](#), [Concordia \(et son incubateur District 3\)](#), [Fonds de recherche du Québec](#), [Institut TransMedTech](#), [Hacking Health](#), [Pôle Mosaic HEC Montréal](#) et [PROMPT](#) unissent leurs forces et expertises pour réaliser ce programme unique au Québec afin de soutenir l'innovation en santé.

Fort de ses deux premières expériences au CHU Sainte-Justine, suivi du Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal en partenariat avec Pôle Mosaic HEC Montréal, le programme se déroulera cette fois au cœur du CIUSSS-CCOMTL via son incubateur de santé connectée – OROT¹. Le CIUSSS-CCOMTL sera le laboratoire vivant de ce programme en accueillant l'étudiant(e) au cycle supérieur ainsi que l'entrepreneur(e) travaillant à l'implantation d'une ou des innovations en santé.

Concordia et son incubateur District 3 contribueront, à travers ce programme, à la recherche-action, au transfert et à la formation de l'étudiant(e) au cycle supérieur, mais également à l'avancement des connaissances dans le domaine de la gestion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en santé par la recherche évaluative du programme Innovateurs-trices en résidence.

Voir l'annexe 3 pour la liste détaillée des partenaires du programme.

¹ OROT est un incubateur de santé connectée qui vise à mettre en commun les efforts de cliniciens, d'utilisateurs finaux, d'entrepreneurs et d'innovateurs afin de co-crée et en définitive, d'implanter des technologies qui améliorent la qualité de vie des usagers. <https://orot-jgh.org/fr/>

Candidats admissibles

1. L'entrepreneur(e) et son projet

Critères d'admissibilité

- Être à la tête (fonction de PDG) d'une entreprise axée sur la santé et/ou être fondateur(trice) ou cofondateur(trice) ;
- Œuvrer à temps plein au sein de son entreprise ;
- Être un(e) actionnaire majoritaire ;
- Être âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Entreprise enregistrée selon la loi fédérale ou provinciale ;
- Entreprise dont le siège social est dans la province du Québec ;
- PME désireuses de tester la validité et l'utilité de leurs innovations dans un milieu réel de soins et présentant un degré de maturité TRL entre 4 et 7 ainsi que de consolider et tester leur modèle d'affaires pertinent, faisable, viable (voir Annexe 2) ;
- Entreprise en démarrage ou en voie de la commercialisation ou de pré-commercialisation ayant :
 - Une solide preuve de concept ;
 - Une innovation validée qui fonctionne déjà.

Autres critères :

- Être de citoyenneté canadienne ou avoir une résidence permanente pour pouvoir soumettre sa candidature ;
- N'avoir aucun recours légal contre soi ou à l'encontre de l'entreprise ;
- Ne s'être engagé(e) dans aucune activité illégale ou illicite.

2. L'étudiant(e)

Ce programme est destiné aux étudiant(e)s aux cycles supérieurs et qui poursuivent une maîtrise de recherche en entrepreneuriat et innovation et/ou qui s'engagent dans un doctorat.

Plus spécifiquement tout :

- Étudiant(e) inscrit(e) au programme de MSc. (par exemple : option Entrepreneuriat et Innovation, Management, Stratégie, etc.) intéressé(e) aux enjeux de pilotage et d'accompagnement de l'innovation, désirant dédier son mémoire de fin d'étude ou son projet supervisé à cette démarche d'Innovateur(trice)s en résidence ;
- Étudiant(e) inscrit(e) au programme de PhD. intéressé(e) et désirant consacrer en tout ou en partie ses travaux de thèse aux enjeux de pilotage et d'accompagnement de l'innovation en santé et services sociaux.

Critères d'admissibilité

a) Maîtrise

Les étudiant(e)s en MSc. qui souhaitent faire créditer la participation à ce programme comme "cours projet et / ou comme projet supervisé" (3 crédits) dans leur parcours d'études devront satisfaire les exigences suivantes:

- Être inscrit(e) à un programme de cycles supérieurs à Concordia (étudiant(e) avec profil mémoire ou projet supervisé) ;
- Avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme d'études de maîtrise ou être en voie de compléter son programme d'études ;

- Pour inscrire ce programme comme un “cours projet et/ou comme projet supervisé” dans son cheminement, l’étudiant(e) devra avoir consulté le(la) professeur(e) responsable de son cheminement dans le but de valider l’alignement avec son projet d’études, avoir trouvé un(e) professeur(e) qui accepte d’encadrer son projet au sein du programme Innovateur(trice)s en résidence ;

OU

- Avoir complété une M.Sc. à Concordia depuis moins d’un an, avec l’intention de postuler à une inscription dans un programme de doctorat.

b) Doctorat

Les étudiant(e)s en début de doctorat pourront prendre part à ce programme dès l’été de leur première année de cours. Ils(elles) sont invité(e)s à consacrer un premier projet d’article (“Summer paper”) au programme, et à consacrer ensuite leurs travaux de thèse à l’étude du/des projet(s) dans le(s)quel(s) ils seront impliqués.

Ils devront ainsi satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- Être admis(e) ou inscrit à un programme de doctorat à Concordia ;
- Être en cours de validation ou avoir validé la phase de préparation du programme de doctorat (être en cours de validation de 9 crédits minimum et de 15 crédits maximum) ;
- Faire approuver la participation à ce programme par son comité conjoint avant de soumettre le formulaire de la phase II et s’assurer que le programme respecte les exigences de sa spécialisation.

Critères de sélection

1. L'entrepreneur(e) et son projet

Les projets seront évalués et priorisés suivant leur capacité à rencontrer les critères suivants : la pertinence, la performance (c'est-à-dire le gain de qualité, d'efficacité ou d'expérience clientèle-patient), la viabilité de l'innovation proposée et des retombées attendues pour l'utilisateur et le système de santé.

Les critères évalués pour sélectionner l'entrepreneur(e) et son projet sont les suivants :

1. Contexte : l'historique du projet, la raison initiale, la problématique à résoudre, les clientèles visées, la valeur créée, le caractère innovant de la solution proposée (exemple : toute nouvelle pratique, technologie ou façon de faire qui a pour but d'améliorer la santé et le bien-être de la population par un gain de performance ou de pertinence ayant pour but d'être intégrés dans les pratiques en cours).
2. Description du modèle d'affaires envisagé pour l'entreprise et faisabilité du projet au sein de l'entreprise (exemple : ressources, capacités, risques, etc.).
3. Description d'un plan de développement prévisionnel pour l'entreprise (réflexion sur l'établissement et la consolidation de son organisation, forme légale, propriété, processus, opérations...).
4. Faisabilité du projet au sein du milieu preneur (exemple : ressources, capacités, risques, etc.).
5. Description du parcours de l'entrepreneur(e) (expérience entrepreneuriale...).
6. Retombées anticipées de l'innovation :
 - a. Retombées anticipées de l'innovation sur la santé et le bien-être des utilisateur(trice)s (patient(e)s-familles, clinicien(ne)s, etc.);
 - b. Retombées anticipées pour l'établissement (budget de l'unité de soins ou encore à l'échelle de l'établissement, du système de santé et de services sociaux ou de la RAMQ, par exemple dans le cas d'une économie de coût de médicaments, de procédures ou des actes médicaux);
 - c. Retombées anticipées pour l'entreprise (exemple : développement d'un marché porteur, potentiel à l'international, valorisation de sa propriété intellectuelle...);
 - d. Autres retombées pour le Québec (exemple : sociales, environnementales, emplois...).
7. Pertinence de l'innovation proposée (exemple : réponse à des besoins réels du point de vue des patient(e)s-familles, des professionnel(le)s de la santé, de la pratique);
8. Performance de l'innovation proposée (exemple : gain d'efficacité, gain d'efficacité, gain de qualité ou sécurité, expérience patient(e)-famille ou équipe...);
9. Maturité de l'innovation (niveau de TRL 4 à 7, voir Annexe 2) et démonstration que l'innovation est en adéquation avec les forces vives du milieu de résidence du CIUSSS-CCOMTL ;
10. Plan de développement prévisionnel de l'innovation et l'arrimage pressenti avec les pratiques d'innovation d'OROT¹ ;
11. Validation ou appuis déjà reçus: description de la méthodologie et du statut d'avancement, qualité de la méthodologie de la validation (exemple : population/participant(e)s, procédures méthodologiques, méthodes d'analyse des résultats...).

¹ OROT est un incubateur de santé connectée qui vise à mettre en commun les efforts de cliniciens, d'utilisateurs finaux, d'entrepreneurs et d'innovateurs afin de co-crée et en définitive, d'implanter des technologies qui améliorent la qualité de vie des usagers. <https://orot-jgh.org/fr/>

2. L'étudiant(e)

La candidature de l'étudiant(e) au cycle supérieur sera évaluée en fonction de la pertinence et de la cohérence de l'intégration du projet de l'entrepreneur(e) dans son cheminement académique/professionnel ainsi que de la valeur de sa contribution dans le projet auquel il (elle) souhaite être jumelé(e).

Les critères évalués pour sélectionner l'étudiant(e) sont les suivants :

- 1- Critères de performance académique (premier cycle et second cycle) : excellence académique;
- 2- Pertinence du projet de maîtrise-doctorat pour les orientations du programme (analyse des processus innovants, études des modèles d'organisation d'innovation, identification de lignes directrices et de bonnes pratiques pour accueillir un programme de type Innovateur en résidence dans un milieu de soin);
- 3- Alignement du parcours académique avec les besoins du programme (cours pertinents : management de l'innovation, gestion du changement, consultation...);
- 4- Expériences pertinentes (stages, expériences professionnelles, expériences entrepreneuriales, bénévolat, coaching...);
- 5- Motivations personnelles du candidat.

Présentation d'une demande

1. Pour l'entrepreneur(e), la demande doit comporter

- Le curriculum vitae (2-3 pages maximum);
- Une fiche de présentation de l'entreprise (2 pages maximum);
- La description de l'innovation par l'entrepreneur(e) comportant (2-3 pages maximum) :
 - L'état de la situation à améliorer grâce à l'innovation (la raison d'être de l'innovation);
 - La description de l'innovation en démontrant les éléments d'évaluation nommés dans la section critères de sélection (critères 1 à 11).
- Une lettre détaillée de candidature comportant (1-2 pages maximum):
 - Motivations de l'entrepreneur(e) pour le programme : pourquoi on choisirait cet(te) entrepreneur(e) plutôt qu'un(e) autre;
 - Effet de levier du programme Innovateur(trice)s en résidence sur le plan d'affaires et le plan de développement de son entreprise;
 - Capacité de son entreprise à se rendre de l'idée au marché (les atouts de l'entreprise). (Exemples : qualité de l'équipe de gestion, connaissance des marchés, financement – capacité à gérer le risque financier, expérience vécue au sein d'un incubateur / accélérateur, profil de l'entrepreneur(e), etc.).
- Annexe : des annexes techniques peuvent être incluses, mais ne doivent pas excéder 10 pages.

La longueur maximale de la demande pour l'entrepreneur(e) ne doit pas excéder **10 pages, incluant les annexes.**

2. Pour l'étudiant(e), la demande doit comporter

- Curriculum vitae de l'étudiant(e) (2 pages maximum);
- Relevé officiel des résultats académiques du premier cycle et du second cycle;
- Une lettre de motivation qui démontre (2-3 pages maximum) :
 - Que le programme d'Innovateur(trice)s en résidence s'inscrit dans son parcours académique et dans son parcours d'études et/ou de recherche;
 - L'intérêt de l'étudiant(e) à mener un projet d'études, d'évaluation ou d'intervention, visant à mieux comprendre, décrire et intervenir en gestion de l'innovation en santé;
 - Les expériences éventuelles pertinentes de l'étudiant(e) en entrepreneuriat et/ou innovation et/ou coaching et accompagnement.
- Au moins deux lettres de recommandation (2 pages maximum par lettre) dont au moins l'une émise par un professeur(e) qui a enseigné à l'étudiant(e);
- La demande pour l'étudiant(e) doit être signée par sa direction (1-2 pages maximum, si applicable);
- Annexe : mettre en annexe les publications académiques si cela excède les 2 pages autorisées pour le CV.

La longueur maximale de la demande pour l'étudiant(e) ne doit pas excéder **9 pages, incluant le relevé de notes ainsi que les annexes.**

Procédure de dépôt de la demande pour l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e)

La demande :

- Format : la demande doit être rédigée de façon claire et concise, présentée en format PDF, en utilisant une police de caractères Arial de taille 11, à interligne 1,5, à marge 2,54 cm et ne doit pas excéder le nombre de pages total prévu et indiqué dans la *section Présentation d'une demande*;
- Les documents tels que les CV, relevés de notes et lettres de recommandation ne sont pas soumises au format indiqué ci-dessus;
- Le nombre de pages par document, le nombre total de pages, l'ordre des documents (ordre cité plus haut dans la *section Présentation d'une demande*) ainsi que le format doivent strictement être respectés afin que la demande soit retenue pour évaluation;
- Toute demande qui ne respecte pas la procédure de dépôt ne sera pas évaluée.

Faites parvenir votre demande à l'adresse électronique suivante :

info@innoverenresidence.ca

Les demandes seront uniquement soumises par voie électronique.

La réception des candidatures :

Se fera entre le 14 février 2022 et le 3 mars 2022 à 16h00 au plus tard.

Aucune candidature ne sera évaluée après la date limite de réception des candidatures.

Seront contacté(e)s (courriel, téléphone) uniquement les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de l'évaluation des demandes soumises par voie électronique afin de passer une ou des entrevues.

Cycle de sélection et échéances

Début de l'appel à propositions	<i>14 février 2022</i>
Fin de l'appel à propositions	<i>3 mars 2022 à 16h00</i>
Entrevues, sélection des candidat(e)s et annonce des candidat(e)s retenu(e)s	<i>Mars - avril 2022</i>
Début du programme	<i>1er mai 2022</i>
Fin du programme (au plus tard)	<i>31 octobre 2023</i>

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations à propos du programme des Innovateur(trice)s en résidence, veuillez visiter notre site web www.innoverenresidence.ca et pour toute question concernant de l'appel à propositions, veuillez nous contacter à info@innoverenresidence.ca.

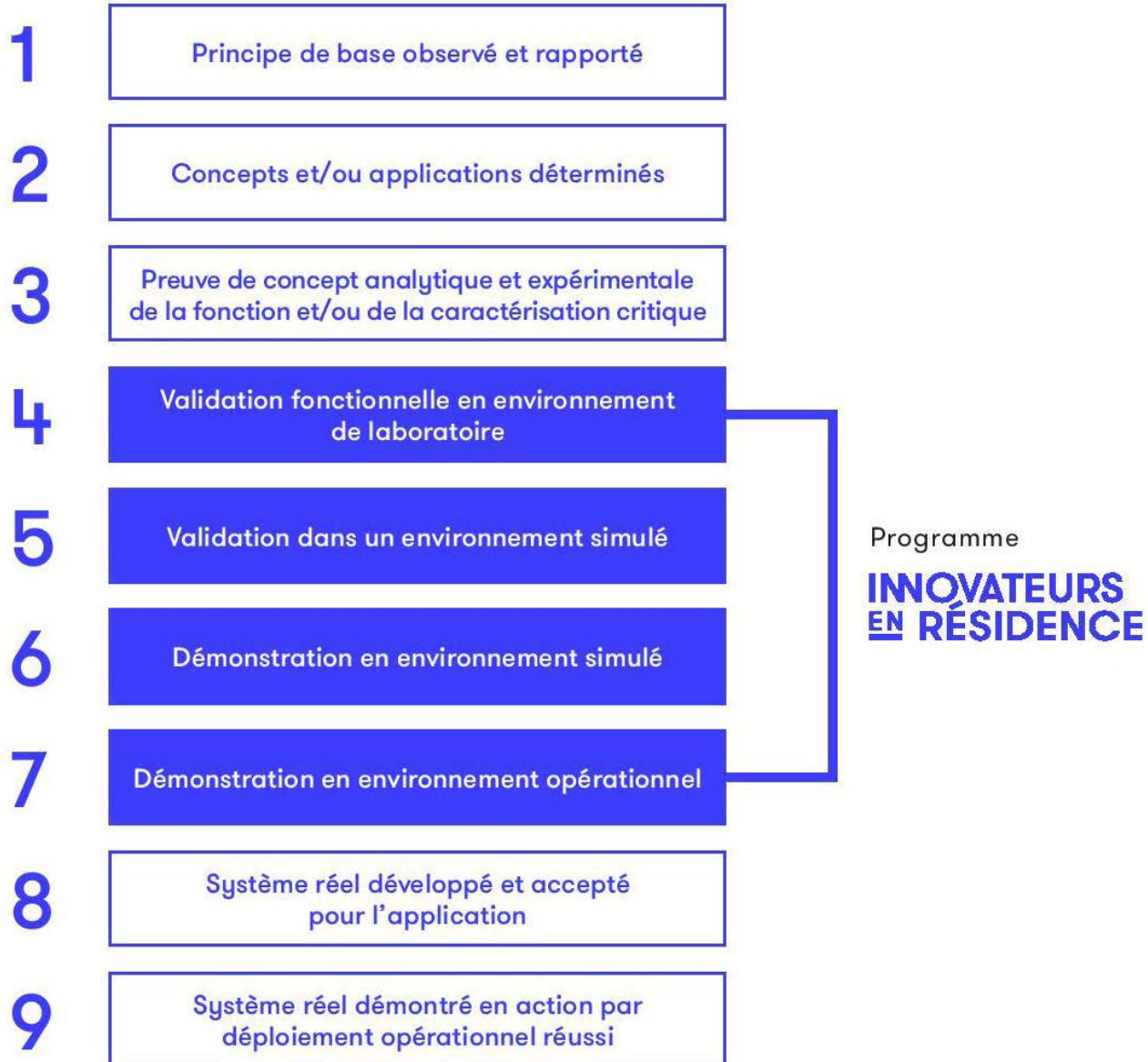
PARCOURS

INNOVATEURS RICES EN RÉSIDENCE

PARCOURS SUR 18 MOIS



Annexe 2 Niveaux de maturité des projets ou innovations de l'entrepreneur.



Annexe 3 Liste détaillée des partenaires du programme.

La mission du Centre hospitalier de l'Université de Montréal ([CHUM](#)) est d'offrir les meilleurs soins et services à l'ensemble de la population adulte. L'innovation est l'un des piliers sur lequel il s'appuie pour intégrer des projets novateurs afin d'améliorer sans cesse la santé de la population et soutenir l'ensemble des acteurs de la santé du Québec et au-delà ou à l'international. Au CHUM, les soins et services, l'enseignement, la recherche, la gestion et l'innovation sont intégrés avec et pour le patient, sa famille, le citoyen et les partenaires de divers secteurs d'activités (SERGIP). Ils sont des vecteurs de transformation et d'amélioration continue. L'innovation et les connaissances agissent comme moteur et propulsent les solutions novatrices pour le bénéfice des citoyen(e)s et des patient(e)s. Notre approche innovante, ouverte et inclusive est présente partout, dans la trajectoire de soins, de vie comme dans la guérison et le traitement des maladies, la promotion de la santé, l'éducation, la recherche, etc. Le CHUM participe à la promotion du programme et l'encadrement des duos entrepreneur(e) – étudiant(e) grâce à son vaste écosystème de partenaires et a accueilli le deuxième duo retenu par le programme.

Le [CHU Sainte-Justine](#) (CHUSJ) est le seul établissement mère-enfant de pointe entièrement autonome (non fusionné) du Québec. Il est également le plus grand centre hospitalier mère-enfant au Canada et jouit d'un rayonnement au niveau national et international grâce à son leadership clinique, administratif et scientifique et à ses pôles d'excellence. Le CHU Sainte-Justine constitue un fleuron québécois pour le réseau de la santé dans les domaines des soins ultraspecialisés (tertiaires et quaternaires) mère-enfant, de l'enseignement universitaire et de la recherche médicale de pointe. Le CHU Sainte-Justine exerce ses activités sur deux sites comprenant trois installations. L'un de ces sites, le Centre de réadaptation Marie-Enfant, offre des services spécialisés et surspécialisés d'adaptation-réadaptation, d'intégration et de participation sociales aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents présentant une déficience motrice ou une déficience du langage. La mission du CHUSJ est d'améliorer la santé — considérée comme un équilibre physique, psychique, social et moral — des enfants, des adolescents et des mères du Québec, en collaboration avec les partenaires du système de santé et ceux des milieux de l'enseignement et de la recherche.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal ([CIUSSS-CCOMTL](#)) a pour mission de fournir un continuum de soins de santé et de services sociaux de qualité supérieure et créer une expérience patient(e)-usager exceptionnelle, d'établir et promouvoir un leadership et l'excellence dans l'enseignement en sciences de la santé et en sciences sociales, et de faire avancer les connaissances et les pratiques dans le domaine des sciences de la santé et des sciences sociales grâce à la recherche et l'innovation. Son incubateur de santé connectée – [OROT](#) a été établi pour nous mener vers une nouvelle ère de soins de santé et met de l'avant un concept appelé SOINS POUR TOUS ET PARTOUT. OROT a pour mission de réinventer les soins de santé et de transformer l'expérience des usagers au moyen d'un modèle intégré de recherche, d'innovation et d'implantation centré sur le patient(e) et informé par des données scientifiques de grande échelle. Le CIUSSS-CCOMTL et OROT contribuent, à travers ce programme, par l'accueil, l'encadrement et le codéveloppement d'innovation avec le duo entrepreneur(e) – étudiant(e) retenu.

[Concordia](#) et son incubateur [District 3](#), contribuent, à travers ce programme, à la recherche-action, au transfert et à la formation de l'étudiant(e) aux cycles supérieurs, mais également à l'avancement des connaissances dans le domaine de la gestion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en santé par la recherche évaluative du programme Innovateurs-trices en résidence.

Les [Fonds de recherche du Québec](#) (FRQ) soutiennent cette initiative par un investissement de 500 000 dollars sur 5 ans qui a permis de mettre sur pied le programme, en partenariat, et d'attribuer de bourses aux entrepreneur(e)s et aux étudiant(e)s durant cette période. Les FRQ ont pour mission d'assurer le développement stratégique et cohérent de la recherche québécoise et de la soutenir financièrement, d'appuyer la formation des chercheurs, d'établir les partenariats nécessaires à la réalisation de leur mission, et de promouvoir et soutenir la mobilisation des connaissances. Le programme Innovateurs-trices en résidence s'inscrit dans la programmation de la Direction des défis de société et des maillages intersectoriels, en lien avec le défi de société Créativité et entrepreneuriat. De plus, ce type de maillages axé sur une approche créative et innovante est en lien direct avec la mission du FRQ - Santé de mettre en relation la communauté de recherche dans le domaine de la santé, les établissements du réseau de la santé et les partenaires issus du milieu des affaires.

[L'Institut TransMedTech](#) (iTMT) a pour mission de catalyser le développement de technologies médicales innovantes répondant aux besoins des utilisateurs et du milieu de santé, afin de faciliter leur mise en œuvre dans le système de santé et de former la prochaine génération de professionnels hautement qualifiés dans le domaine des technologies médicales. Dans le cadre du programme, l'iTMT est responsable de la gestion du programme et assure conjointement avec les partenaires l'encadrement du duo entrepreneur(e) – étudiant(e) durant la totalité du programme afin de faciliter, l'implantation de l'innovation dans le système de santé au Québec. En plus d'apporter un soutien financier pour le déploiement du projet entrepreneurial, iTMT soutient l'octroi des bourses d'études aux étudiant(e)s en gestion.

[Hacking Health](#) est un mouvement international et une organisation sans but lucratif qui associe patients, innovateurs, experts technologiques et professionnels de la santé pour concevoir et développer des solutions concrètes aux problèmes du terrain dans le secteur de la santé.

[HEC Montréal, son pôle Mosaic](#) et [la base entrepreneuriale HEC Montréal](#) sont dédiés à la recherche-action, au transfert et à la formation avec les milieux de pratique professionnelles dont celui de la santé. La mission de Mosaic est d'aider les dirigeants et les organisations à relever les défis de l'innovation ouverte et collaborative en s'inspirant de méthodologies issues de l'industrie créative, et en faisant évoluer leur pratique. La mission de la base entrepreneuriale est de promouvoir et assurer le transfert des bonnes pratiques et des connaissances de pointe en matière d'entrepreneuriat en démarrage, en accélération et en reprise d'entreprise. Elle est pionnière au Québec dans l'accompagnement de femmes et d'hommes entrepreneur(e)s issu(e)s de la diversité. HEC Montréal, Mosaic et la base participent à la promotion du programme et l'encadrement des duos entrepreneur(e) – étudiant(e) grâce à son vaste écosystème de partenaires et ont supervisé les étudiantes des duos dans les premières années du programme.

[Prompt](#) développe et finance des partenariats de recherche et d'innovation dans tous les secteurs des technologies de l'information et des communications (TIC), du numérique, de l'intelligence artificielle et de la micro-électronique. Ses projets unissent entreprises, universités, centres de transfert technologique et centres de recherche publique dans le développement de nouveaux produits, solutions et services d'avant-garde. Véritable détonateur d'innovation, l'organisme multiplie les capacités des chercheurs(euses) et entrepreneurs(euses) à faire de leur rêve une réalité, tout en renforçant l'expertise locale, notamment par la formation de la main d'œuvre et la création d'une richesse à long terme.

Luc Sirois a représenté deux des organisations fondatrices (Hacking Health et Prompt) sur le comité de gestion du programme et continue de s'impliquer en tant qu'[Innovateur en chef du Québec](#).